

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 AVRIL 2021 - 18H00

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle (arrivée à 18h40), ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, MASSON René, LAMYRAND Rémy, GARRACHON Annie, MEUNIER Thierry, MOREAUX Jacques, THAUVIN Isabelle, FERREIRA Raquel, FALKENAU Carole, JOUBERTON Philippe, BERNARDIN Ludovic, BOSQUET Laurence, BUFFARD Frédérique, BRUNET David.

Absents excusés : MM. MEGE Isabelle (procuration à Mme Garrachon), EL MANDILI Amel (procuration à M. Manuby), ROSSIGNOL Alexis

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. M. Rémy LAMYRAND, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- Délégations données au Maire
- Point crise sanitaire
- Travaux
- Affaires administratives et financières
- Affaires foncières
- Assainissement
- Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 07 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.
M. Rémy LAMYRAND est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la disparition de Monsieur Jean Arriéta, qui participait aux activités associatives de la commune en donnant des cours d'espagnol aux personnes du secteur.

Le Maire fait également part du décès tragique de M. Claude Archaud ancien 1^{er} Adjoint de St Georges avec lequel la Commune avait des réunions de travail.

Il demande au conseil municipal de mentionner dans le compte-rendu de la réunion du 23 février 2021 le décès de Mme Andrée NEYRAT, institutrice honoraire et épouse de M. André NEYRAT, ancien Maire.

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE :

Le Maire fait état du règlement des factures suivantes :

GAZ TECHNIQUE DE ROMAGNAT : Réparation extracteur OT - 252 €

COMAT ET VALCO : Guirlandes - 318,60 €

JCV : réparation Jumpy - 665,701 €

FORMATION 63 : remise à niveau PC - 200 €

PROLIANS : Vêtements service voirie - 1 007,15 €

CRISE SANITAIRE :

Vaccination : **Commune et Communauté CSM.**

Le Maire indique au Conseil que la 2^{ème} injection de vaccination de la COVID 19 se déroulera le mercredi 28 avril toute la journée et le jeudi 29 avril après-midi au foyer rural. L'adjointe en charge a mis en place un planning de présence des élus pour ces deux journées. En principe, 5 élus seront en permanence sur le site de vaccination afin d'apporter l'aide nécessaire à la réussite de cette opération.

TRAVAUX :

Abribus :

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs, en vue de moderniser et d'améliorer le service rendu aux usagers des

transports publics routiers non urbains et scolaires. La Commune a obtenu 6 abris-voyageurs installés aux arrêts suivants : Les Fades, Les Jarasses, Chemin de Comps, Stade, Avenue de la Gare, Collège). Le Conseil Municipal souhaite compléter le dispositif et sollicite à l'unanimité le Conseil Régional pour 4 nouveaux abribus, afin d'équiper d'autres secteurs de la Commune : La Croix-Mallet, Pont du Jumelage, Mairie et Les Cerisiers.

Projet Mairie :

Le Maire informe le Conseil municipal du projet d'implantation en 2011 d'une nouvelle mairie sur la Place du Marché. A l'époque, un cabinet d'architecte avait été choisi et des plans réalisés. Il indique que le projet de 2011 ne se réalisera pas car le Conseil municipal actuel a décidé de réhabiliter un bâtiment existant (maison Peyrard) pour en faire une nouvelle mairie plutôt que de créer un bâtiment supplémentaire entraînant des charges de fonctionnement. De ce fait, il convient de délibérer pour annuler le projet de mairie sur la Place du Marché initié en 2011. Le Conseil Municipal donne son accord avec 16 voix pour et 2 abstentions : M. Moreaux et M. Jouberton.

Trottoirs et entrées propriétés :

Le Maire fait part au Conseil municipal de demandes répétées des habitants pour modifier leur entrée d'habitation (coût environ de 1 000 € par entrée). La commune doit prendre une décision fixant les accès aux propriétés individuelles et indiquer qui assume la charge financière des travaux : la commune ou les propriétaires. Le Conseil Municipal décide à compter du 1^{er} mai 2021 avec 17 voix pour et 1 abstention : M. Moreaux, que les accès aux propriétés privées seront à la charge des propriétaires et que les travaux devront être réalisés après autorisation et selon un cahier des charges établi par la Commune.

Modification des statuts du SIRB :

Le SIRB a changé l'emplacement de ses bureaux qui étaient situés au 1^{er} étage de l'Office du Tourisme. Il a procédé à la modification de ses statuts par délibération du 10 décembre 2020. Cette modification porte sur le changement de siège social modifié comme suit : D19 lieudit « La Faye » 63770 Les Ancizes-Comps ». Les autres articles sont inchangés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du changement de localisation des bureaux du SIRB.

AFFAIRES FONCIERES :

DIA : Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- AP 499 vendue 15 300 €
- AN 605 vendue 20 000 €

Echange de terrain :

Le Maire indique au Conseil Municipal que M. et Mme RICHARD Xavier ont sollicité un échange de terrain avec la Commune, concernant une partie de chemin contre une surface identique à prendre dans les parcelles AT 497 et 498. Le chemin sera déplacé de quelques mètres en bordure des parcelles AT 497 et 498. M. et Mme RICHARD s'engagent à prendre en charge tous les frais de bornage et de notaire, le terrassement et l'aménagement du nouveau chemin afin qu'il soit carrossable et d'assurer la protection des piétons côté route par une clôture sécurisée. Les réseaux d'eau, électricité et téléphone de l'ancienne parcelle constitueront une servitude au profit de la Commune, qui sera inscrite dans l'acte notarié. M. et Mme RICHARD s'engagent à autoriser le passage en cas d'intervention sur les réseaux. Des renseignements ont été demandés à une juriste afin de connaître la régularité de cette opération. Le Conseil Municipal donne un accord de principe avec 17 voix pour et 1 abstention : Mme Ferreira.

ASSAINISSEMENT :

- Travaux STEP :

Les travaux concernant la mise en place de la filière boues sont en cours : l'entreprise COUDERT a terminé la création des casiers, l'équipement intérieur est en phase de réalisation avant la plantation des roseaux prévue fin mai.

L'aménagement du bassin d'orage est en cours également (drainage pour éviter les infiltrations d'eau, aménagement du fond du bassin, amenée d'eau au poste de refoulement, avenant d'un montant total de 10 465.00 € HT. Concernant la clôture

une moins-value de 7 150.00€ HT sera à déduire, en raison du non-remplacement de la partie existante le long du bois.

- Branchement câble station :

Une réunion a eu lieu avec ENEDIS, le SIEG, Entreprise SERANGE et la Commune pour organiser le remplacement du câble d'alimentation (passage de 95 mm² à 150 mm²). Il est possible d'utiliser un groupe électrogène ou le compteur de 36 kVA toujours en place sur le chantier (tarif bleu).

- Réunion assainissement avec Sioule et Morge :

Une réunion a été organisée mardi 20 avril avec M. Stéphane Houssier du Syndicat Sioule et Morge concernant la compétence assainissement. Il lui a été demandé de réaliser une étude plus complète concernant les coûts de fonctionnement de la nouvelle station.

- Réunion avec la SEMERAP :

Une réunion est prévue mercredi 05 mai avec M. Abélard Directeur de la Semerap afin de faire le point sur le contrat d'affermage en cours et d'envisager la suite à donner.

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : organisation à mettre en place avec prise en compte des conditions sanitaires.

- Cérémonies du 08 mai : les élus seront répartis sur les monuments afin de ne pas être trop nombreux.

- Reprise d'un agent après disponibilité au service technique.

- SICTOM : installation de nouvelles colonnes de verre et multi services. Nouvelles consignes de tri à compter du 1^{er} mai 2021.

- Fondation Aubert et Duval : plusieurs associations communales ou intercommunales ont bénéficié des subventions de la Fondation afin de les soutenir pour l'année 2021.

- Combrailles Sioule et Morge : vote du budget et augmentation de 3.5% de la taxe foncière Communautaire (préservation des services à la personne et des projets dans le temps).

- Don du Sang mercredi 21 avril : 72 donateurs

- Manifestation agricole : le 03 juillet sur la commune organisée par l'association ALTERNACOMB AGRI avec démonstration de matériels, marché de produits locaux...

- Point sur la situation Aubert et Duval

- Fête de l'Ascension : la fête sera à nouveau annulée cette année en raison des restrictions sanitaires. A l'occasion de la fête de la musique, des manifestations seront organisées par l'association des conscrits et le comité des fêtes le 19 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.